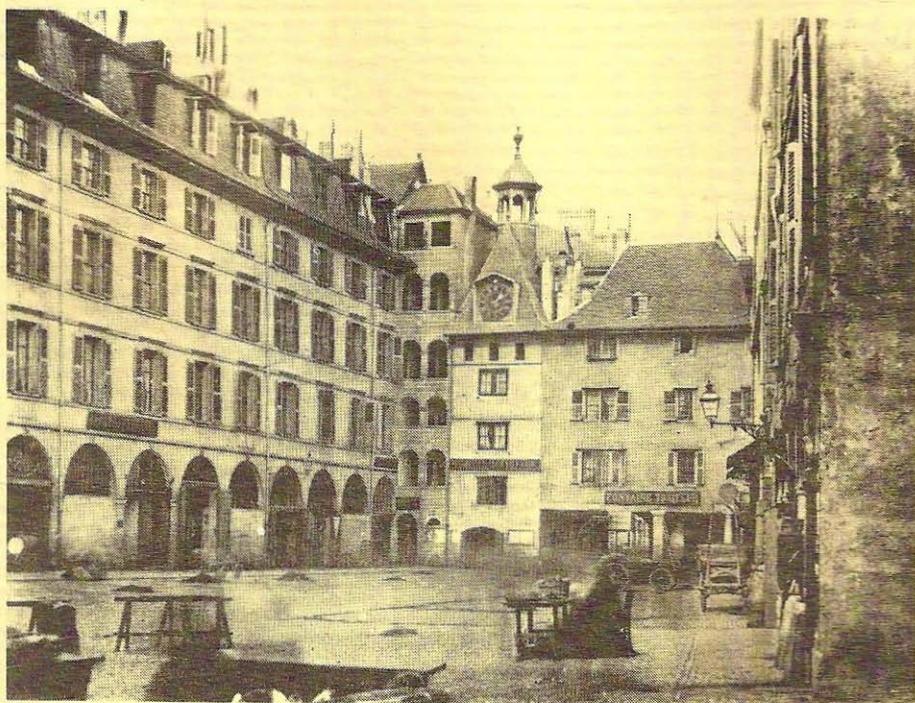


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

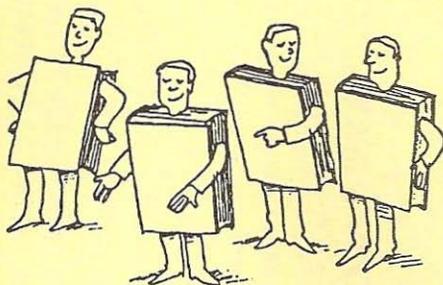


No 26

Novembre 1988

Genève

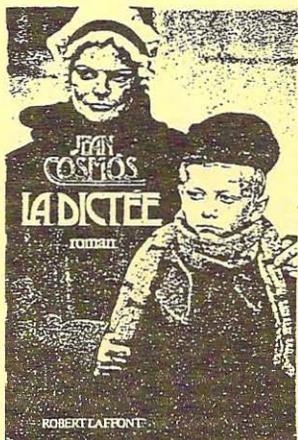
Ce qu'ils ont dit



Louis avait une autre tâche à accomplir. M. Blanc, lui ayant fait signe de le rejoindre, lui tendit une clef, un petit registre noir, et lui fit signe de rentrer dans le bâtiment. L'élève Meissonnier allait prendre sa fonction de bibliothécaire. Il fut accueilli par le père Ribot qui l'accompagna jusqu'à la porte du saint lieu. C'était une petite pièce, à l'étage, proche du logement des Renaudart. Assez exiguë, elle contenait notamment deux armoires bancales où s'entassaient les livres, mélange disparate de volumes à reliure dorée et de bouquins modestement brochés, roussis de moisissure et parfois disloqués par les manipulations de cette jeunesse énergique. Nombreuses aussi étaient les revues dépareillées. Chaque ouvrage portait sur le dos une étiquette marquée d'une lettre et d'un numéro. Le père Ribot, l'économiste, ne disposait au titre des achats que d'un maigre budget dont Renaudart tirait une part non négligeable pour l'approvisionnement de sa propre documentation. Les municipalités finançaient encore les établissements scolaires, et la ville de Rodez se montrait des plus chiches sur le chapitre éducatif. La notion de « bibliothèque » restait d'ailleurs l'apa-

LA DICTÉE

(Paris, Laffont, 1987)



nage de la classe bourgeoise. Magistrats, notaires, avocats, quelques gros négociants, possédaient la leur, dont l'essentiel pouvait être composé des ouvrages techniques nécessaires à l'exercice de leur profession. C'était le plus souvent un meuble ou une pièce aux dimensions variables, sorte de musée privé, où l'on confisquait le savoir au seul usage de quelques privilégiés. Les écoles devaient se débrouiller comme elles le pouvaient et s'en remettre à la bonne volonté de rares donateurs, lettrés sans descendance qui leur faisaient un legs. Ainsi se constituait le fonds. Le renouvellement en ouvrages contemporains exigeait toute une gymnastique comptable dont les élèves eux-mêmes couvraient le plus gros par le paiement d'une cotisation, à vrai dire modeste. Encore pouvait-on s'épargner la dépense par la fourniture de quelques vieux livres « agréés ». Louis s'était installé sur une chaise branlante, devant une petite table. Il avait ouvert devant lui le registre que lui avait confié M. Blanc, auquel était relié par une ficelle un crayon usé aux deux tiers.

Lionel Martin (l'un de ceux qui l'avaient agressé dans la cour) et Adrien Figeac, petit gros à pilosité précoce, entrèrent, des livres sous le bras.

Louis leva la tête.

— Vous venez rendre des livres ?

MOT DU PRESIDENT

Bien installé, vous venez d'entamer la lecture du présent numéro de notre journal. Pendant un bon moment vous voilà un peu moins seul, vos collègues bibliothécaires sont avec vous. En votre nom je tiens à remercier notre équipe de rédaction. Que de coups de téléphone et de travail pour produire ces quelques pages, mais grâce à leur compétence et leur efficacité, le pari de créer un lien entre nous tous est à chaque fois réussi.

Votre comité quant à lui s'est penché sur le dossier des ateliers du livre ; après discussion, nous avons décidé de ne rien entreprendre actuellement, rien de nouveau ne pouvant justifier une nouvelle intervention de notre part.

Le chômage ne nous guette pas pour autant, retenons notre intention d'étudier après les salaires de nos membres, les indemnités de nos stagiaires et leurs conditions de travail.

Le Salon du livre et de la Presse 1989 est aussi dans notre ligne de mire, une première réunion s'est tenue à la mi-septembre. Comme toujours nous cherchons des idées originales pour mettre en valeur notre profession, dans la première semaine de novembre, nous prendrons avec nos partenaires la décision de notre participation. J'aurais plaisir à recevoir des propositions originales, un petit mot par exemple ...

Quatre membres de notre comité étaient à Berne pour l'assemblée générale de l'ABS. Vous trouverez dans ce même numéro un compte-rendu de cette assemblée.

A cette occasion, nos collègues bâlois ont insisté encore une fois, sur la sous-représentation des diplômés. L'organisation du personnel est toujours au centre du débat. Son rôle reste difficile à définir, Joëlle FELIX vous en a parlé en mars lors de notre dernière assemblée. Il faudra trouver un moyen de conjuguer les besoins d'une association qui utilise les réseaux de bibliothèques, et qui doit en même temps défendre les intérêts de ses membres individuels. La formation des bibliothécaires ABS est une réalité, l'avenir sera dans leur perfectionnement.

Monsieur SCHACHER, qui nous a fait le plaisir de venir, fin septembre, pour la fête des septante ans de l'Institut d'Etudes Sociales, nous a encore fait part de son souci d'oeuvrer dans ce sens. L'AGED ne peut que s'en réjouir et avec nos collègues bâlois souhaiter relever le prestige de notre profession.

Patrick JOHNER

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABS 1988

Comme il y a vingt-trois ans, c'est Berne qui accueillait l'Assemblée générale de l'Association des Bibliothécaires suisses. Cette 87^e assemblée se tenait les 15, 16 et 17 septembre 1988. L'Association des Archivistes suisses a consacré la journée du 15 à ses membres. Des visites ont permis aux archivistes de découvrir quelques institutions bernoises. La soirée a réuni archivistes et bibliothécaires autour d'un dîner.

Le vendredi 16 au matin, les visites étaient réservées aux bibliothécaires. Ceux-ci avaient le choix entre les Ateliers de restauration de la Stadt-und Universitätsbibliothek, les Archives de l'Etat, les Archives fédérales, la Bibliothèque régionale de Berne ou la Bibliothèque nationale. Que ce soit l'une ou l'autre de ces visites, chacun devait pouvoir contenter ses intérêts et ce fut l'occasion pour certains de prendre conscience que 9 millions de documents sont actuellement en danger. Des solutions de restauration et de conservation furent présentées.

Tout le monde s'est retrouvé dans le Salon Royal de l'Hôtel Bellevue pour l'assemblée. Le rapport du président, Monsieur Alois Schacher avait été publié dans Arbido. Il fait état des diverses commissions. Les comptes sont approuvés et il est convenu de maintenir la cotisation à Fr. 50.- Le président nous annonce pour juin un comité élargi qui réunira les présidents des commissions. Il serait important que les membres remettent aux présidents des commissions leurs souhaits. L'assemblée élit Madame Jacqueline Fétitpierre-Bauer au comité de l'ABS. Elle représente l'Association suisse de documentation.

Le point suivant concerne les statuts de la SAB/CLP, chacun les ayant reçus avec la convocation. Ils sont adoptés à l'unanimité. Le président propose ensuite l'analyse des structures de l'ABS. L'Association des Bibliothécaires suisses se compose actuellement de 1432 membres dont 1221 membres individuels et 211 membres collectifs. En outre, certains membres du SAB ne peuvent être membres de l'ABS car ils ne sont pas professionnels. Comment souhaitons-nous que notre association se présente en 1990 ? Monsieur Schacher propose donc de procéder à l'analyse des structures afin de refaire des statuts. Ce problème de structure amène l'intervention de Jean-Claude Rohner et Erika Seeger. Ils nous parlent de la création du Groupe des bibliothécaires diplômés (DIBIS/EIDIS) qui désire défendre les intérêts des diplômés et qui souhaite des liens étroits avec l'ABS.

Leur programme peut se définir en cinq points : 1- formation continue des diplômés, 2- avoir plus d'influence à l'intérieur et à l'extérieur de l'ABS, 3- avoir une meilleure représentation, 4- soigner l'image de marque et le prestige de notre profession, 5- avoir de meilleurs contacts entre les diplômés.

Il n'y eut ni proposition, ni divers. La prochaine assemblée aura lieu les 5 et 6 octobre 1989 à Lugano et le thème sera "Les non-books". Là se terminait la partie "travail" de l'assemblée; la soirée et le samedi étant réservés aux loisirs.

ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES : Nouvelles de la Rentrée

C'est une volée presque complète : 23 étudiants, qui commence ses études en octobre 1988, et comme ces deux dernières années, participe à une "session d'introduction aux études", faite de travaux de groupe et de visites de bibliothèques.

Aucun cours nouveau n'est inscrit au programme, mais quelques changements peuvent être signalés parmi les professeurs : un départ nous tient particulièrement à coeur, c'est celui de Madame Roberte PIPY coïncidant avec sa retraite : nous lui souhaitons des loisirs particulièrement heureux et fructueux, et tenons à souligner l'intérêt qu'elle a toujours pris pour l'Ecole où elle-même avait été formée.

Madame Marie-José AESCHIMANN (Bibliothèque des Pâquis) reprendra l'enseignement "Choix des documentaires", et nous ne doutons pas qu'elle le fasse avec compétence.

Le cours "Bibliographie des sciences exactes", revient enfin à Genève après quelques années d'exil à Lausanne, depuis la fermeture de la Bibliothèque Battelle. Nous avons été heureux de le confier à Madame Christine DELAPORTE (Centre médical universitaire).

Le cours "Lecture active", qui l'année dernière a été particulièrement apprécié des étudiants, est animé maintenant par M.Jean-Luc GALETTO (IES).

Il faut également rappeler les changements survenus dans notre équipe après le départ (ô combien regretté) de Jacques CORDONIER : Yolande ESTERMANN partage avec la soussignée la responsabilité de l'Ecole, et a pris en charge avec efficacité entre autres, les relations avec l'Université et la Faculté des Lettres pour le CESID. Jacqueline DESCHAMPS est maintenant responsable des travaux de diplôme et de la formation continue. A ce propos, on peut signaler le succès remporté par le Cours "Conservation et Restauration du livre", donné par M.GIOVANNINI, et par celui organisé en collaboration avec la Commission de perfectionnement de l'Association des bibliothécaires suisses : "Formation des bibliothécaires formateurs", animé par M.Jean COMBES. Vu le grand nombre d'inscriptions, ce cours sera repris l'hiver prochain.

Une grande partie de l'activité des Responsables de l'Ecole est vouée cet automne à la mise sur pied du nouveau programme, c'est pourquoi sa présentation constituera l'essentiel de cette information.

UNE NOUVELLE ECOLE - UN NOUVEAU PROGRAMME

Il y a trois ans, déjà, que le Colloque pédagogique de l'Ecole a engagé une réflexion qui devait le conduire à formuler une nouvelle définition du rôle du bibliothécaire - documentaliste et à la conviction qu'une révision globale du programme de l'Ecole s'imposait.

La création du CESID, que l'on peut considérer comme une formation complémentaire, nous incitait à "clarifier" les niveaux de chaque formation, à savoir ce qui faisait obligatoirement partie de la formation conduisant au diplôme dans le but de garder à celui-ci toute sa valeur et son importance.

Nous savions qu'à l'étranger, l'ENSB à Lyon, et l'Ecole de bibliothéconomie de Montréal, avaient entamé un long processus de révision de leur programme, alors que le nôtre depuis des décennies n'avait subi que des rafistolages au fur et à mesure des tendances, et lorsque le besoin s'en faisait sentir : tout pour le catalogage (qu'on appelait alors "cataloguement") puis tout pour l'animation, puis tout pour l'informatique. Même l'introduction des options, devenues des cours à crédits, en avait modifié la structure, mais pas le contenu. Les remarques faites par les étudiants dans les questionnaires d'évaluation, comme celles des professeurs ou des anciens étudiants nous rendaient conscients que l'Ecole de Genève ne prendrait pas sans modifications le virage de la fin d'un siècle dont le premier quart avait vu sa création.

La profession évolue, c'est une évidence dont il devient presque banal de parler, face à une Société vouée à tenir compte de la surabondance de l'information, et le profil du bibliothécaire doit s'adapter et s'enrichir d'un sens aigu de la communication, sans lequel son rôle de médiateur entre le document et l'utilisateur de ce document ne pourra être tenu, et ceci dans n'importe quel type de bibliothèque, centre de documentation, etc.

Nos étudiants actuels terminent leurs études préparés à "bien" organiser de "bonnes" bibliothèques, bien cataloguées, bien classées, généralement bien aménagées, mais où le lecteur, ses goûts, ses besoins, ne sont peut être pas suffisamment pris en compte.

Sont-ils préparés par exemple à faire de nos bibliothèques des centres de renseignements et d'information, orientant les usagers dans leur vie quotidienne et professionnelle, ou des lieux où l'on vient pour le loisir, le plaisir ou la culture ? Savent-ils suffisamment mettre en valeur et à disposition des chercheurs la somme d'information et de savoir que recèlent les bibliothèques scientifiques, et

ce par des techniques modernes de communication ?

La formation devait donc se rééquilibrer dans ce sens, et sans négliger les techniques indispensables, s'ouvrir à cette nouvelle dimension.

Un groupe de travail fut constitué pour prendre la relève de cette réflexion, groupe formé de personnalités choisies (arbitrairement bien sûr, vous eussiez tous pu en faire partie) pour leur compétence, pour leur sensibilité propre et pour leur engagement dans la profession. Jacques Cordonier, et Liliane Palandella (chargée de mission à la Faculté des Sciences de l'Education, qui venait de faire un travail similaire pour la formation des instituteurs) en étaient les référents.

En une dizaine de séances intensives, ce groupe a produit un gros document (à disposition à l'Ecole pour ceux qui souhaitent en savoir plus), qui sert maintenant de référence et de base pour le travail futur.

Que, peut-on dégager comme modifications fondamentales :

1) une répartition plus claire des contenus sur les trois ans :

- 1ère année : acquisition des techniques de base
- 2e année : communication avec les usagers
- 3e année : cours de synthèse.

2) les années scolaires seront prolongées, de septembre à juin, mais seront réellement au nombre de trois; les stages sont répartis sur les trois ans et surtout le travail de diplôme est intégré à la 3e année. Cet allongement des années scolaires entraîne malheureusement la suppression de la formation "branche C" conjointement avec les études de lettres.

3) l'alternance entre les cours et les stages est plus fréquente. Les stages commencent plus tôt dans le cycle de formation : en 1ère année par exemple, le 1er trimestre est consacré à la théorie, le 2e est constitué par deux stages de quatre et six semaines destinés à appliquer immédiatement les techniques apprises, et le 3e est un retour à la théorie pour permettre une évaluation et une réflexion sur la pratique. En totalité, les stages seront plus courts (six mois), mais plus fréquents, et surtout leur but est mieux défini : application d'un point précis du programme. C'est ce que le groupe de travail a appelé l'approche clinique.

Nous allons ainsi vous demander beaucoup, à vous qui voulez bien accepter nos stagiaires; nous souhaitons désormais travailler plus en contact avec vous, et c'est pourquoi les chefs de stages seront parmi les premiers à être sollicités pour une collaboration accrue.

4) les enseignements seront regroupés par grands domaines (actuellement le programme est constitué d'une véritable mosaïque de cours), sous la responsabilité d'un membre de l'Ecole, qui enseignera lui-même et coordonnera les enseignements de ceux à qui il demandera d'enseigner une "technique de pointe" : les vacataires extérieurs ne disparaîtront donc pas, mais leur participation sera mieux intégrée à un ensemble. L'équipe de l'Ecole devra être renforcée.

5) on s'efforcera de promouvoir des manières d'enseigner plus diverses, mieux adaptées à une formation pour "jeunes adultes" : cours magistraux, mais aussi séminaires, travaux pratiques, individuels ou en groupe, études de cas, etc. On fera davantage appel à la réflexion des étudiants pour mieux insérer la théorie dans la réalité professionnelle.

Il reste encore beaucoup de travail si nous voulons que la rentrée 1990 innove le fonds et la forme du programme : obtenir de l'IES des moyens humains et matériels accrus, affiner les objectifs définis dans les grandes lignes par le document de base, mettre de la chair sur des contenus de cours pour le moment rédigés en termes très généraux, savoir comment ces futurs professionnels, gestionnaires de l'information au profil renoué, seront sélectionnés, comment l'acquisition des connaissances sera vérifiée (contrôle continu, travaux personnels, examens, etc.).

C'est pourquoi, j'aurai certainement encore l'occasion, si Hors-Texte le veut bien, et si cela vous intéresse, de vous parler du "Nouveau programme".

* * * * *

Et maintenant, après cette projection sur l'avenir, jetons un coup d'oeil "rétro" sur l'Ancienne Ecole qui vient de fêter son 70e anniversaire :

22 octobre 1918 : sur les 33 élèves qui entreprennent leurs études à l'Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes, 9 sont inscrites dans la Section "Bibliothécaires, Secrétaires, Libraires". Dans l'idée des fondateurs de cet établissement voué à la formation professionnelle féminine, elles doivent compléter sur le plan de l'éducation populaire, l'action de leurs collègues sociales. Elles suivent avec ces mêmes assistantes sociales des cours de sociologie, d'économie sociale, de droit, d'hygiène de la femme et un maigre programme spécifique, confié aux Directeurs de la BPU, Frédéric GARDY et Henri DELARUE : des travaux pratiques de bibliothéconomie, un cours de bibliographie, un autre d'Histoire du livre.

1922 : le premier diplôme (de Secrétaire-bibliothécaire) est

décerné à Melle A. BLANC (nous n'avons jamais pu retrouver sa trace) pour son travail intitulé : "Essai de bibliographie féminine pour la Suisse romande".

Le programme s'enrichit d'un Cours sur l'organisation des bibliothèques.

1928 : Hélène RIVIER obtient son diplôme pour le "Catalogue des oeuvres de Jean Calvin et Th. de Bèze qui se trouvent au Musée historique de la Réforme". Symbole de la polyvalence, c'est elle qui introduira l'idée de "bibliothèques ouvertes au public", à Genève et dans le programme de l'Ecole.

1929 : Mademoiselle M. GINGSBERG, bibliothécaire à la SDN noue les premiers liens qui rapprocheront l'Ecole et les Bibliothèques des Institutions internationales en donnant un "Cours sur les bibliothèques spéciales".

1936 : L'Association des bibliothécaires suisses met sur pied un programme d'examens professionnels qui seront plus tard complétés par des cours à Berne et à Neuchâtel, puis à Zurich.

1937 : Les deux premiers étudiants masculins sont deux chinois, You Pao Liang et Suen Yung-Ling.

1940 : Beaucoup de nouveaux professeurs : Monsieur M.A. BORGEAUD, Maria BRUN, M.A. BREYCHA-VAUTIER, qui donne un cours qui sera l'ancêtre de l'enseignement de la documentation.

1946 : Marie MARTIN (future première présidente de l'AGBD) obtient son diplôme pour son travail : "Catalogue des français réfugiés à Genève, 1659-1693".

1947/1948 : Années troubles... (il faudrait demander à Roberte PIPY de nous en raconter l'histoire...) Suite à une enquête effectuée auprès de tous les anciens élèves, on nomme une Commission consultative pour aider la nouvelle Directrice, Mademoiselle Marie-Louise CORNAZ et la conseiller pour toute question professionnelle. Maria BRUN en sera la première présidente, lui succéderont (dans l'ordre et au fil des années) : Paul CHAIX, Marie MARTIN, G.K. THOMPSON, Catherine CHAUVET, Danièle HERTZSCHUCH. La Section des bibliothécaires devient une ECOLE à part entière, avec son propre programme des cours.

1953 : Le Diplôme porte l'intitulé : Diplôme de l'Ecole de Bibliothécaires.

1962 : Dans un article paru dans les "Nouvelles de l'ABS", Mademoiselle CORNAZ fait l'historique de l'Ecole et signale que le programme comporte 294 heures de cours, dont une partie est faite de Cours de Culture générale.

1964 : Aux Petits Philosophes, l'Ecole partage avec les assistants sociaux les bureaux de 2e étage du bâtiment principal.

Les premières démarches sont entreprises pour le rattachement de l'Ecole à l'Université, à l'initiative de Bernard GAGNEBIN, Doyen de la Faculté des Lettres et professeur à l'Ecole. Elles n'aboutiront qu'en 1988, sous une forme bien différente.

1968 : Monsieur Yves de SAUSSURE, nouveau Directeur, donne à la vieille Ecole le beau nom d'Institut. On fête joyeusement le 50e anniversaire, et l'Ecole de bibliothécaires organise diverses manifestations dont une conférence de Jean STAROBINSKY sur J.J. Rousseau.

1969 : L'Ecole organise un premier cours de perfectionnement "Documentation dans l'Entreprise". Il sera suivi de deux cours de même type, destinés à familiariser les bibliothécaires avec les techniques nouvelles et l'informatisation.

Le diplôme devient - enfin - le Diplôme de bibliothécaire. Wanted : qui a reçu le premier diplôme ainsi libellé ?

1974 : Suite à une demande du DIP, qui désire que l'Ecole forme des "animatrices de bibliothèques", Eliane Fabani rédige un long rapport qui conduira l'Ecole à introduire des options.

1975 : Première volée sélectionnée par un examen d'aptitude.

1977 : A la demande de la Faculté des Lettres, l'Ecole reçoit pour une "discipline C en bibliothéconomie" les 5 premiers étudiants admis à cette formation.

1979 : Cours de perfectionnement : "Les Bibliothèques et la Lecture Publique" avec la participation de Robert et Denise ESCARPIT.

L'Ecole emménage avenue du Mail, dans des locaux neufs, ceux de l'IES sont devenus trop petits. Alain JACQUESSON y introduit le premier Ordinateur.

1981 : L'Ecole réintègre le 2e étage du Bâtiment principal de la rue Prévost-Martin, que, vu son développement, elle occupe seule. L'IES a enfin une bibliothèque digne de ce nom, et la salle 304 est équipée progressivement de micro-ordinateurs qui permettent un enseignement pratique.

1987 : aboutissement de nombreuses démarches, rapports et tractations avec l'Université, le CESID est créé. Jacques CORDONIER assure le lien entre l'Ecole et la Faculté des Lettres.

La Bibliothèque de l'Institut et l'Ecole sont reliées au réseau SIBIL.

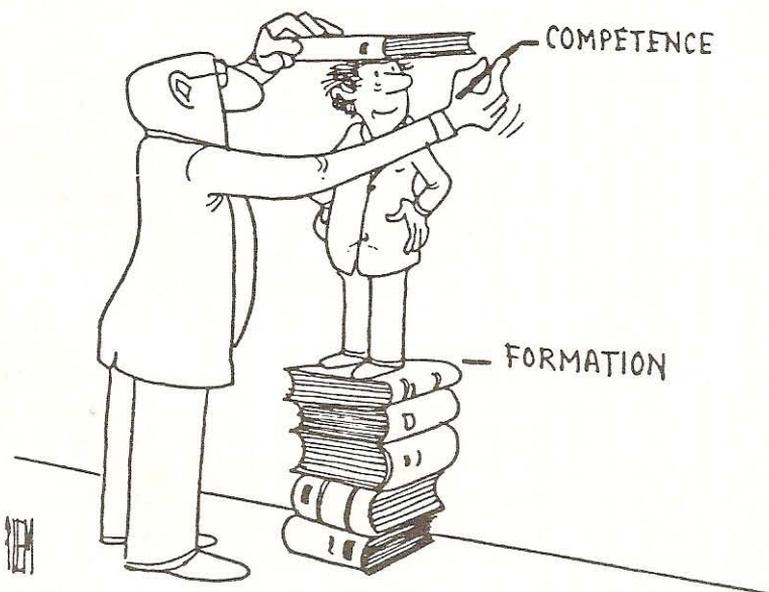
1988 : l'IES fête son 70e anniversaire. l'Ecole de bibliothécaires ne s'investit que fort peu dans cette célébration et quelques anciens s'en étonnent.

1990 : Le nouveau programme entre en réalisation, l'Ecole en est toute rajeunie.

1993 : Pour le 75e anniversaire de l'IES, l'Ecole de bibliothécaires organise une brillante série de manifestations. Un numéro entier de Hors-Texte donne un historique complet que Jacqueline Court, enfin à la retraite, a le temps de concocter...

C'est promis...

Jacqueline Court, octobre 1988



LA MEMOIRE PHOTOGRAPHIQUE DE GENEVE

Les collections iconographiques de la BPU ont un caractère essentiellement documentaire et sont spécialisées dans le domaine de la topographie et de l'histoire genevoises. Elles constituent véritablement, avec celles du Vieux-Genève, qui, elles, dépendent du Musée d'art et d'histoire, la mémoire visuelle de notre région. Actuellement, à la bibliothèque, gravures, lithographies, dessins, aquarelles, cartes postales et reproductions de toutes sortes côtoient indifféremment quelque mille à deux mille photographies anciennes. Dans cet ensemble absolument hétérogène, que régit un classement par matières (les sujets des images), ces photographies s'avèrent donc assez difficiles à repérer et, par conséquent, à inventorier avec précision. Ce travail pourtant, il faudra bien qu'il soit réalisé, à plus ou moins long terme, dans le cadre du projet de regroupement des collections du Vieux-Genève et de celles de la BPU dans le futur Centre iconographique genevois qui ouvrira ses portes d'ici trois à quatre ans dans un bâtiment à construire en haut du boulevard du Pont-d'Arve et dans lequel la gestion des documents, rassemblés selon leur nature, se ferait dans trois secteurs bien définis: 1) estampes et dessins, 2) photographies, 3) cartes et plans, dessins d'architecture.

En prévision de cet avenir relativement proche - à l'échelle de l'histoire de nos institutions en tout cas - il nous semble opportun de préparer dès à présent ce regroupement, ne serait-ce que par un simple repérage des documents photographiques destinés à rejoindre ceux du Vieux-Genève. Les autres documents, infiniment plus nombreux et qui constituent l'essentiel des collections iconographiques de la bibliothèque, ne présentent pas les mêmes difficultés d'accès. Ce travail donc, entrepris il y a quelques mois seulement, permet déjà de se faire une idée assez précise sur la nature et l'importance de ces fonds photographiques. A notre grande surprise, il révèle une richesse jusque-là insoupçonnée, parce qu'en grande partie occultée par la masse des documents de toutes sortes qui l'entoure. Cette richesse n'est pas quantitative (les collections du Vieux-Genève, à cet égard, sont beaucoup plus riches que les nôtres, dont les points forts se situent plutôt dans le domaine des estampes et des portraits peints et gravés), mais elle s'avère absolument remarquable sur le plan de la qualité. En effet, nous avons pu remettre ainsi à jour quelques-unes des plus belles et des plus anciennes photographies de notre ville, conservées à la bibliothèque, dont certaines, publiées çà et là,

sont connues, il est vrai, de quelques amateurs et connaisseurs, mais dont la plupart restent ignorées du grand public.

Ces photographies de la vieille Genève sont, le plus souvent, remarquables à plus d'un titre : non seulement pour leur valeur esthétique et émotionnelle, mais aussi - et surtout dans ce type de collection dont le niveau d'utilisation se veut plutôt scientifique - pour leur valeur historique. La vérité, l'authenticité, dans ce contexte, ne doit-elle pas toujours primer la seule beauté ? C'est pourquoi, des tirages originaux et d'époque, malgré un état de conservation parfois médiocre, voire même défectueux, représentent un patrimoine iconographique irremplaçable. Mais si l'oeil, de surcroît, peut y prendre aussi du plaisir, c'est encore mieux, car ces photographies, malgré leur aspect archaïque, rudimentaire parfois, malgré souvent la vétusté de leur support, possèdent presque toutes un charme particulier dont nos tirages modernes, plus perfectionnés et plus sophistiqués, sont généralement dépourvus.

D'autre part, une photographie conservée dans un tel centre documentaire sans indication de date (même approximative) ou de lieu n'offre que peu d'intérêt. Ainsi, chaque prise de vue doit être identifiée, ce qui est relativement facile, et datée, ce qui l'est nettement moins. Les dates de construction ou de démolition, de transformation et de restauration sont souvent connues grâce à diverses sources imprimées ou manuscrites. Les plans de la ville, qui se trouvent au Département iconographique et cartographique de la bibliothèque, attestent la présence ou l'absence de tel ou tel bâtiment à une date donnée (celle du plan consulté). Les annuaires d'adresses, grâce à l'examen des raisons sociales apparaissant sur les devantures des magasins ou sur les façades des maisons de commerce, visibles sur les photographies, fournissent des pistes utiles qui permettent de retrouver une date ou un propriétaire. D'autres éléments figurant sur les vues se révèlent souvent comme de précieux repères chronologiques. En effet, les trams hippomobiles, les trams à vapeur et les trams électriques, les voitures à chevaux, les voitures automobiles, les bicyclettes... sont autant de témoins d'une époque. De même, le mode d'éclairage public: les becs de gaz, puis, dès l'Exposition nationale de 1896, les lampadaires électriques. Ou encore, les manifestations de la vie quotidienne, le costume, les moeurs... Il suffit donc parfois de repérer l'un ou l'autre de ces éléments révélateurs pour dater une prise de vue avec plus ou moins de précision ou d'offrir une "fourchette" de dates vraisemblable. A cet égard, la silhouette de Saint-Pierre, avec sa flèche construite de 1897 à 1898, consti-

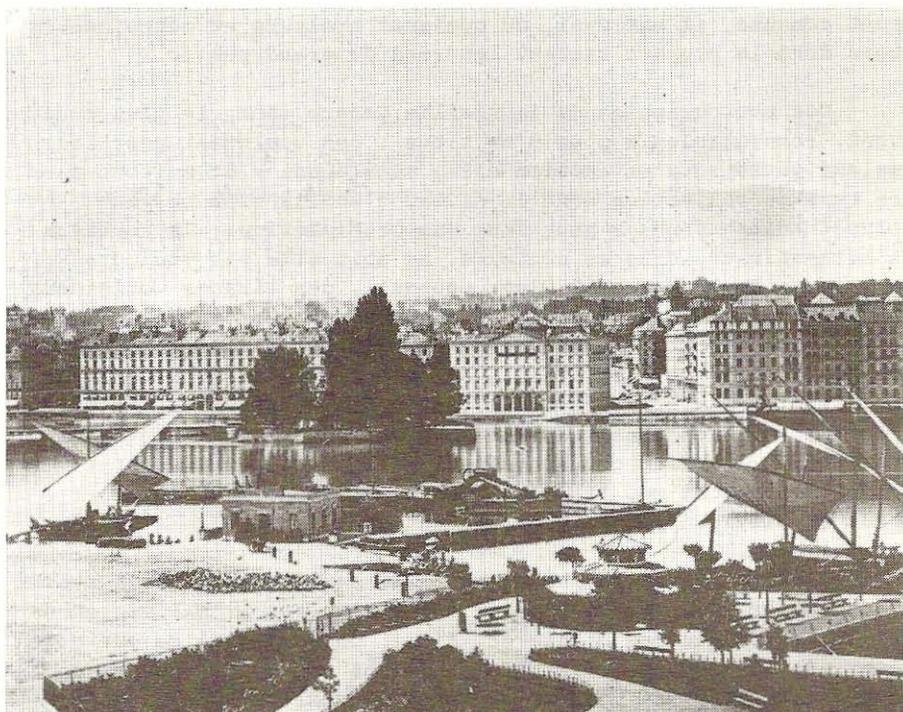


Figure 1

tue un point de repère important, parfois le seul qui se détache bien nettement sur les vues générales, où les détails se fondent dans l'ensemble. D'ailleurs, la photographie, par sa nature même, essentiellement technique, se montre particulièrement apte à restituer, avec une fidélité exemplaire, les éléments qui composent la réalité objective. Elle offre à l'historien, qu'il soit à la recherche de données géographiques, ethnologiques, architecturales ou d'autres sortes, une véritable paire d'yeux pour l'exploration du passé. L'objectivité quasi absolue dont fait preuve ce moyen visuel confère à ce dernier une supériorité sans conteste sur l'image peinte, dessinée, gravée ou lithographiée, en tant que restitution fidèle de la réalité visible. L'artiste, le peintre, le dessinateur, le graveur ou le lithographe, en effet, s'il n'invente pas toujours, s'il ne se laisse pas guider par sa seule fantaisie, doit cependant opérer sans cesse un choix parmi les composants de son modèle, dans l'impossibilité où il se trouve de transcrire le réel dans ses moindres détails: la nécessité de ce choix l'oblige donc constamment à réduire, à

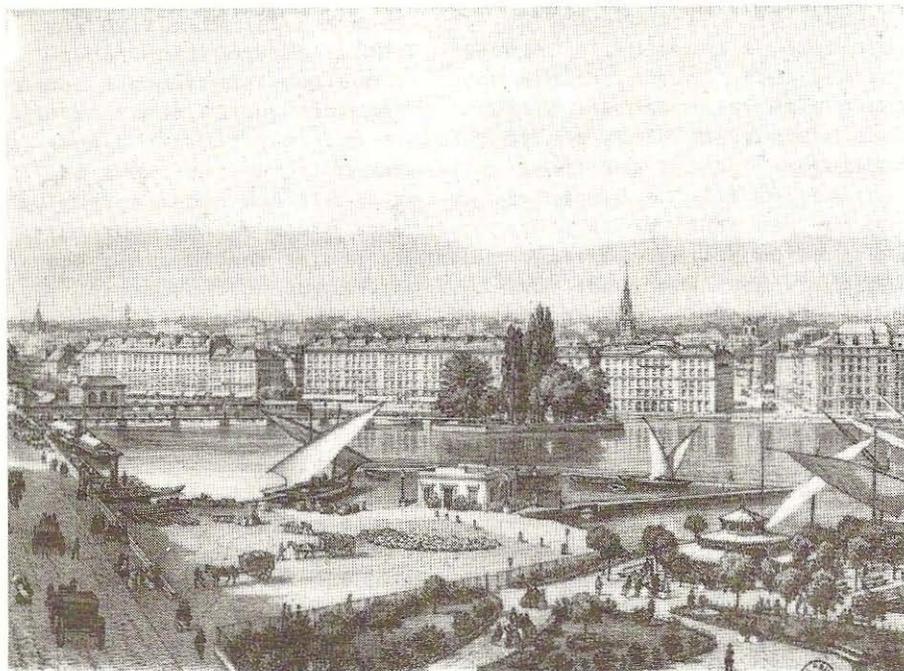


Figure 2

transposer et à interpréter ce qu'il voit, sinon d'une façon absolument originale, du moins toujours à travers le prisme déformant de sa sensibilité et de son intelligence. "La reproduction de la nature par l'homme ne sera jamais une reproduction ni une imitation, ce sera toujours une interprétation" (Champfleury: *Le réalisme*. - Paris, 1857). Et, pour paraphraser le philosophe Protagoras: l'homme, en l'occurrence l'artiste, est bien la mesure de toutes choses, avec toutes les limites que cela implique: celles des sens d'abord, celles de l'esprit humain ensuite. Un seul exemple - mais combien significatif - de cette déformation propre à l'activité artistique comparée à la fidélité mécanique de l'appareil photographique: la version "arrangée" que le peintre et lithographe parisien Derooy donne d'une photographie prise vers 1855 par le peintre et photographe Sébastien Straub au-dessus du Jardin Anglais, probablement du haut de l'Hôtel Métropole construit en 1855 (figures 1 et 2). Malgré quelques enjolivements bénins, tels que la substitution d'une drague inesthétique par une jolie barque du Léman à voiles

latines et l'adjonction de quelques voitures tirées par des chevaux, dont le mouvement d'ailleurs ne pouvait être fixé sur le cliché, à cause de la longueur du temps d'exposition nécessaire à cette époque, malgré donc ces quelques amendements somme toute bien raisonnables, il faut reconnaître que le dessinateur, dans l'ensemble, s'est montré relativement respectueux de son modèle. Sa "copie" serait effectivement presque conforme à la réalité, si elle ne comportait une extrapolation architecturale quelque peu abusive: la présence erronée d'une flèche couronnant l'église de Notre-Dame, flèche dont le projet semble avoir été définitivement abandonné vers 1865 par manque de ressources. Ainsi l'artiste a bien représenté la réalité telle qu'elle aurait pu ou dû être, mais en tout cas pas telle qu'elle a été perçue à un moment donné.

Après ces considérations générales, disons quand même quelques mots sur le contenu de nos collections. Ces dernières, centrées principalement sur la ville ancienne, c'est-à-dire sur la commune de Genève proprement dite (Plainpalais, les Eaux-Vives et le Petit-Saconnex resteront communes indépendantes jusqu'en 1930), contiennent surtout des vues consacrées aux vieux quartiers : Ville Haute, Ville Basse, Ile et faubourg de Saint-Gervais, avec tout le pittoresque de leurs rues étroites bordées de maisons biscornues et même, à la Fusterie notamment, avec un élément typique de l'architecture genevoise, les quelques dômes qui subsistent sur cette place jusque vers 1870, sans oublier les non moins fameux hauts-bancs des Rues Basses et les moulins sur le Rhône.

La majeure partie de la production photographique genevoise étant plongée, en ses débuts en tout cas, dans l'obscurité de l'anonymat, on ne sera donc pas étonné si l'auteur de ce qui semble être la plus ancienne photographie connue de Genève, conservée à la bibliothèque, n'a pas pu être identifié. Il s'agit d'une vue plongeante sur les toits de l'Ile et le quartier du Seujet, avec au premier plan, l'ancien marché couvert de Bel-Air, qu'on surélève de deux étages (figure 3). Ces travaux achevés en 1842, permettent de dater très précisément ce calotype relativement proche de la photographie telle que nous la pratiquons actuellement sur papier photosensible. N'est-il pas émouvant de penser que ce document, si moderne dans sa conception, apparaît trois ans à peine après la divulgation, le 19 août 1839, du premier procédé pratique de photographie: le daguerréotype? Et, ce dernier, à l'heure actuelle, nous paraît bien archaïque par rapport au calotype breveté en 1841 déjà par

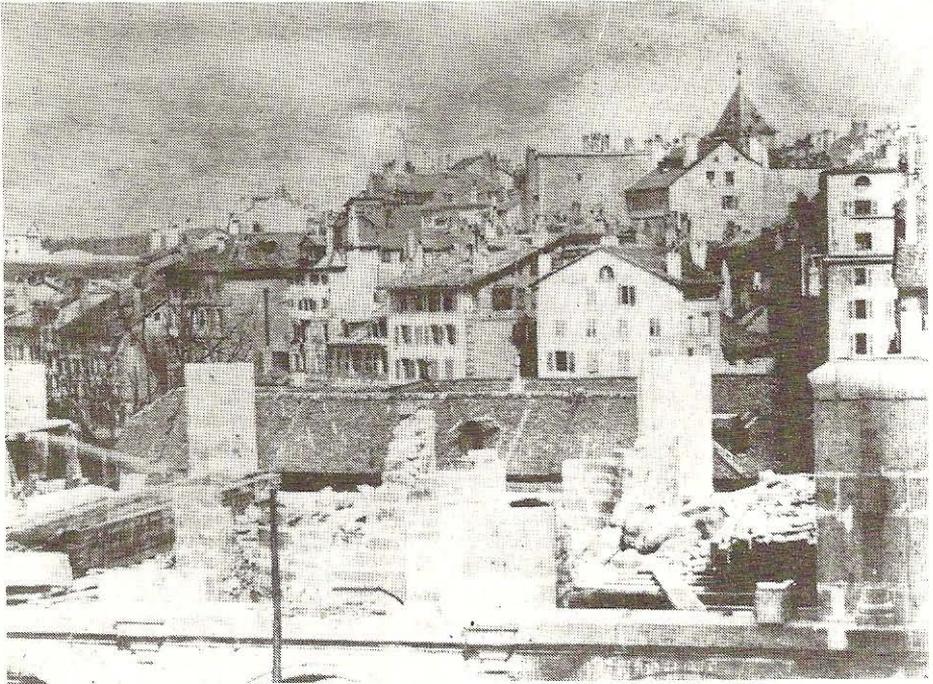


Figure 3

l'Anglais Fox Talbot. Cependant, quelques noms, sous la forme de signatures assez dispersées, émergent çà et là de l'ensemble de nos collections. Mentionnons tout d'abord celui de Jean-Gabriel Eynard, le célèbre philhellène genevois, qui fut un des tout premiers amateurs à s'intéresser et à pratiquer la daguerréotypie dans notre région. Le temps de pose étant très long, jusqu'à cinquante secondes, et l'équipement complet ne pesant pas loin du demi quintal, on comprendra pourquoi le daguerréotypeur ne pouvait se déplacer facilement et aller se promener à travers la ville pour y prendre des photos sur le vif. De ce fait, les quelques dizaines de daguerréotypes que la bibliothèque possède de Jean-Gabriel Eynard sont des portraits. Tel n'est pas le cas, heureusement, des magnifiques vues tirées sur papier et signées Louis Populus (1807-1859). De ce peintre genevois presque complètement oublié aujourd'hui et qui fut un véritable précurseur de la photographie à Genève, nous possédons quelques tirages qui figurent parmi les plus beaux et les plus anciens de nos collections: une des toutes premières photographies des Rues Basses, vers 1850 et probablement la plus ancienne photographie du Collège, vers 1850 également. Les tirages de Auguste Garcin (né en 1816) ne leur cèdent rien en beauté: la première prise de vue du Molard, exécutée en 1851, alors que la place était encore

fermée côté lac par une maison, porte sa signature (couverture). Du peintre Sébastien Straub (1806-1874), à qui l'on doit aussi un certain nombre de photographies fort intéressantes, mentionnons encore une fois cette vue prise au-dessus du Jardin Anglais dont nous avons parlé plus haut (figure 1). Enfin - mais la liste ne saurait être exhaustive -, nous ne saurions passer sous silence l'activité photographique de François D'Albert Durade (1804-1886), qui non seulement, en véritable professionnel du nouvel art, ouvrit un atelier photographique, mais qui surtout, en tant que peintre (encore un!), se servit de ce procédé rapide pour reproduire les vieux édifices et les vieux quartiers, qu'il transposait ensuite dans ses tableaux.

En guise de conclusion et devant l'absence quasi totale de bibliographie en la matière, nous voudrions lancer ici un appel aux historiens. En effet, à part l'excellent ouvrage (de loin le plus complet) dû à la plume de Bernard Lescaze et de Barbara Lochner, intitulé Genève 1842-1942 : chronique photographique d'une ville en mutation (Payot, 1976), aucune recherche sérieuse n'a encore été effectuée dans ce domaine. Mais ce recueil, riche de 179 illustrations et de substantielles notices, bien que constituant une véritable histoire par la photographie, ne se veut pas une histoire de la photographie genevoise. Cette dernière reste encore à faire et à écrire. Avis donc aux chercheurs en mal de sujet !

Michel Piller



FETE DU MILLION

montricher...

vendredi 30 septembre 1988....

De chaque site, des cars se mettent en route au début de l'après-midi en direction de Montricher. En direction, vraiment? Celui de Genève - à deux étages, affluence oblige - après avoir sagement emprunté l'autoroute jusqu'à Gland, se dirige résolument vers le Jura, épouse des voies sinueuses, étroites et détrempées sur lesquelles plane un malicieux brouillard et se retrouve... derrière le col du Marchairuz! Il lui faudra 90 minutes pour gagner enfin le but, où la fête bat déjà son plein.

Il pleut à verse! La prairie promise à nos jeux est verdoyante, mais inutilisable. A l'intérieur, vaste halle pauvrement éclairée, les boissons coulent, les saucisses, rôties à l'extérieur, répandent leur fumet, l'on s'amuse déjà beaucoup.

Trois cent soixante amis de SIBIL se sont inscrits. Sont-ils tous venus, par ce triste temps? Peu importe. Une gaieté de bon aloi règne ici. Chacun cherche à ce qu'elle aide à combattre le froid qui, sournoisement, monte du sol. A quoi peut-on bien jouer au pays des terminaoux? Eh bien, les "sibiliens" ("sibilistes"?) ont des divertissements tout à fait classiques: jeu de fléchettes, lancer du disque (pardon! du dictionnaire), échecs, photos d'enfants en lesquels il faut reconnaître qui sa collègue, qui son chef, parcours à choix multiples "Seriez-vous un bon directeur?". Plus littéraire est le scrabble. Sur la grille où s'embrassent Voltaire et Yourcenar, il faut, au moyen de 12 lettres tirées d'un sac, ajouter un nouveau nom d'auteur.

De jeu en jeu, le temps passe et les participants, peu à peu, se groupent autour des longues tables éclairées aux chandelles. Meneur de jeu infatigable, Martin Nicoulin ouvre la partie officielle et donne la parole à M. Jean-Pierre Clavel, à Brigitte Waridel, et bien sûr, à Pierre Gavin. "L'âme de SIBIL" va nous révéler la véritable origine de REBUS: sa passion de collectionneur pour les couvercles de petits pots de crème à café! M. Aloïs Schacher, président de l'ABS, apporte ensuite ses félicitations... et ses chansons. Nous découvrons alors une voix de baryton qui n'a rien à envier à l'Armailli du Lac Noir. Une statue équestre est dévoilée: il s'agit de Pierre Gavin en cycliste.

Nous sommes là, ne l'oublions pas, pour fêter ce fameux million de notices. Le \$ d'or est décerné à Pascale Prêtre, celui d'argent à René Guye, et celui de bronze à Isabelle Wenger, stagiaire. Puis vient la distribution des prix des jeux. L'honneur de Genève est sauvé par Nicolas Exchaquet, classé 3e aux échecs. Mais voici le clou de la soirée, une prestigieuse tombola où chaque participant à la fête a sa chance. Des prix enviés ont été offerts par de généreux sponsors de l'industrie et du tourisme: un voyage à New York et Washington, un autre à Paris, un vol au-dessus des Alpes valaisannes, des machines à écrire IBM, une montre, et j'en passe.

Ces événements ponctuent le repas qui se déroule ainsi avec lenteur, chacun allant, par table, remplir son assiette au buffet (hors-d'œuvres, jambon et ses garnitures, fromage, dessert). Malgré l'utilisation constante de micros, le va-et-vient ainsi créé et le bruit des conversations nuit à l'appréciation optimale de ce qui se passe sur la scène, lointaine pour bon nombre de convives. Aussi n'est-il pas possible de commenter la revue, dont il n'a été perçu que des bribes. Sans doute est-elle drôle, car des rires et des applaudissements la couronnent. Un chœur séraphique, fort bien réglé, chante une paraphrase d'"Allons danser sous les ormeaux".

Il est presque minuit. Une amicale proposition de troquer le futur retour en car contre un transport en voiture immédiat forme une tentation à laquelle il eût été héroïque de ne pas succomber. Il paraît qu'on a dansé sous la charpente quelques moments encore. Bravo et merci aux organisateurs, particulièrement à Michel Gorin et à ses collaborateurs genevois.

Marie-A. Martin

L'accoustique catastrophique de la Halle des fêtes de Montricher défiant tous les efforts de sonorisation déployés par les organisateurs, les paroles de quelques productions ont totalement échappé au public. En particulier "L'Hymne RERO", chanté par Isabelle Attinger (Bibl. Fac. Lettres / Ne) et la "Chanson du Million" par un petit chœur genevois. Nous vous en donnons ci-dessous quelques extraits, où l'on voit que les bibliothécaires savent tirer le meilleur parti des techniques de pointe... (N.Réd.)

RERO, y'hop-la-boum, c'est c' qu'y a d' mieux, c'est c' qu'y a d' plus beau
RERO, y'hop-la-boum, c'est le champion des réseaux

De Neuchâtel à Fribourg et de Genève à Lausanne
On travaille "on line"
Et les jours qu'il fait beau temps, on s'arrange pour qu'la bécane
Tombe à point en panne

Heureux on s'en va prendre l'air de la savane
Et vider une channe à la santé d' la banane

Où nos bons sibilomanes
Sèchent encore sur la panne
Vraiment on s' pavane
Y'a pas mieux comme programme
Y'hop-la-boum, RERO

RERO, y'hop-la-boum, c'est vraiment le top-niveau
RERO, y'hop-la-boum, c'est le champion des réseaux

Quand on a entre les mains un bouquin très compliqué
A cataloguer

On attend tout tranquillement qu'un collègue
Le mette en chantier. distingé

Sans s'fouler la rate, reste plus qu'à le pomper

A le valider, et puis le tour est joué

Comme quoi dans ce métier

Y'a pas d' raison d' s'inquiéter

Car on a trouvé

(Sur l'air de: "Prosper",
chanson de Maurice Chevalier)

La combine, le système D
Y'hop-la-boum, RERO

Silvio Corsini
BCU / Dorigny

Allons pianoter dans RERO, éclatez-vous bibliothécaires,
Allons pianoter dans RERO, oubliez tous vos bordereaux!

Repérons déjà la bonne vedette
Et pour avoir le coeur léger,
Contentons-nous de la pomper
Pour... ne jamais la laisser seulette

Faut dire que c'est pas toujours du gâteau
De débrouiller des séries à niveaux,
De n'pas rater l'indicateur
De rattacher tous ces mineurs
Et surtout de rattraper nos boulettes...

Heureusement que les jours de cafard
C'est très facile de fixer des rencards
Icom attend, bon logiciel
Message urgent, confidentiel
Et voilà que le moral redémarre...

Allons danser à Montricher, éclatez-vous bibliothécaires,
Allons danser à Montricher, et l'an prochain, on va r'commencer!

(Sur l'air de: "Allons danser sous les ormeaux"
chanson de Jean-Jacques Rousseau)

Par un groupe de
bibliothécaires genevois

SOCIETE DE LECTURE ET FICHIERS MATIERES

A l'ère des réseaux de bibliothèques, de SIBIL et des micro-ordinateurs qui s'infiltrèrent partout, voici l'histoire du fichier matières de la Société de Lecture.

Celui-ci date de la fin du siècle passé. Il contient environ 90'000 fiches carrées (10 x 10 cm). Ce fichier est de conception systématique de même que le système de cotation de la bibliothèque : le savoir humain a été divisé en grands domaines (Histoire ; Littérature ; Philosophie ; Théologie ; Beaux-arts ; Sciences naturelles ; Sciences ; Sciences appliquées ; Sciences occultes ; Sciences sociales) ceux-ci étant eux-mêmes subdivisés. Ce fichier a été alimenté jusqu'à fin 1987. Si chaque domaine est à peu près resté compact au cours des ans, seules les Sciences sociales, malgré ou à cause de leur éclatement, n'ont jamais été reprises en considération. Ainsi dans les tiroirs consacrés à ce domaine on trouve pêle-mêle : la sociologie, l'économie politique, l'histoire économique, l'ethnographie, la politique, l'administration publique, le droit et la bienfaisance...

Depuis la dernière guerre quelques remaniements ont eu lieu : précisions de subdivisions à l'intérieur de certains domaines, notamment l'Histoire et la Théologie. Plus récemment encore on a rajouté la Psychologie et la Géographie, remanié les Biographies et l'Economie. Mais il n'y a jamais eu une reconsidération globale du fichier, ainsi si l'ordre systématique s'est très bien maintenu dans des domaines tels que l'Histoire, la Géographie ou la Littérature, il n'a par contre pas résisté dans les Sciences appliquées et les Sciences sociales, domaines qui ont énormément évolué ces quarante dernières années. La terminologie n'a jamais été contrôlée, si bien que le vocabulaire utilisé est bien souvent vieilli et on trouve parfois deux fois la même subdivision à l'intérieur d'un domaine : ainsi en Théologie nous trouvons dans deux tiroirs différents la subdivision -Critique biblique !

Il n'existe aucune liste des subdivisions utilisées, aucun fichier de contrôle. Au fil des ans et des bibliothécaires ce fichier est devenu peu à peu très lourd à manier. Au moment de l'indexation matière il fallait chaque fois aller regarder dans les tiroirs afin de vérifier que l'Histoire ou la Littérature étaient bien subdivisées d'une telle façon ou bien afin de se rappeler dans quel tiroir des Sciences sociales et sous quelle subdivision se trouvait -Esclavage. Nous n'avions plus de vision d'ensemble et à la fin la tentation était grande de créer une entrée nouvelle plutôt que de chercher si par hasard -Terrorisme

était caché quelque part... Parfois si ce n'était pas la même personne qui indexait et qui intercalait il est arrivé de ne plus retrouver la place exacte de la subdivision choisie, d'où de nombreux quiproquos... !

Pour le lecteur, la recherche ne s'avère pas aisée à moins d'être un vieil habitué de la Société. A la question : "Qu'avez-vous en astrologie ?" il est encore facile d'aiguiller la personne vers le tiroir Sciences occultes à la subdivision -Astrologie. Mais il est plus délicat d'expliquer que -Gastronomie se trouve dans le tiroir des Sciences appliquées sous la rubrique Science ménagère... Il est parfois plus simple de faire la recherche pour le lecteur.

Le Comité de la Société de Lecture ayant pris la décision en 1986 d'acheter un nouveau fichier de format standard, il a alors été envisagé de changer de système matière à cette occasion puisque, de toute façon, l'unité du fichier auteurs ne pouvait être préservée. Nous avons opté pour un ordre alphabétique des matières basé sur une liste préétablie dite d'autorité qui puisse servir de guide pour la forme et la logique des entrées, cette liste étant destinée à être liée à un fichier de contrôle afin d'avoir une plus grande maîtrise du vocabulaire utilisé lors de l'indexation. Choix des vedettes matières à l'intention des bibliothèques de M. Blanc-Montmayeur et F. Danset, en abrégé CVM, a été choisie. Il s'agit d'une liste moderne, régulièrement mise à jour et peu rigide. Elle laisse la liberté de créer de nouvelles entrées pour autant que les formes soient respectées. Comme à la Société de Lecture il y a des fonds très spécifiques en Histoire, Théologie ou Droit nous avons ainsi toute liberté de développer et affiner les entrées de ces différents domaines qui sont peu développés dans la CVM.

A long terme, le fichier systématique sera, quant à lui, restructuré afin de le rendre plus maniable : réorganisation de certaines subdivisions, suppression des doubles entrées, création de nouveaux domaines.

Concrètement, au 1er janvier 1988 nous sommes passés au format standard de fiches et au nouveau fichier alphabétique des matières. Dans notre tête il a fallu passer d'une classification systématique à une classification alphabétique tout en gardant un système de cotation systématique. Mais l'avantage est grand puisque nous n'avons pas besoin d'aller vérifier chaque choix au fichier. Nous y gagnons en précision dans nos entrées et nous pouvons, par exemple, utiliser le mot SIDA au lieu d'indexer :

Médecine
 Maladies
 Maladies du système immunitaire
 SIDA

Où encore INFORMATIQUE plutôt que :

Sciences appliquées
 Technologie
 Informatique

La cohérence du fichier pourra ainsi être maintenue à condition de procéder chaque fois à un certain nombre de vérifications : 1) vérifier dans le fichier de contrôle si le mot est déjà utilisé

- 2) si non, vérifier si le mot est prévu dans la CVM
- 3) si non, décider éventuellement de le créer en réfléchissant au bien fondé de cette création
- 4) si la création de la nouvelle entrée est décidée, la rajouter à la CVM.

Cette vigilance au moment de l'indexation est une barrière à notre propre fantaisie et une garantie d'unité du fichier à long terme. Unité qui sera encore et toujours à vérifier au minimum une fois par an en parcourant le fichier dans son ensemble et en le confrontant au fichier de contrôle.

En attendant une hypothétique saisie informatique et mise en mémoire de nos acquisitions, ce système a de grands avantages par rapport à la situation décrite précédemment et si les bibliothécaires s'y retrouvent enfin, espérons que les lecteurs seront aussi satisfaits !!

Marie-Pierre Gilleron-Graber



La liste des vedettes matières de la Bibliothèque du
Conseil oecuménique des Eglises à Genève

Avec l'introduction du catalogage par ordinateur dans notre bibliothèque en juin 1986, il fallait se déterminer pour un système de vedettes matières. Auparavant, nous étions connus pour notre emploi assez strict, bien que développé pour répondre à nos besoins spécifiques, de la classification de Dewey, ce temps est révolu. Nous sommes une bibliothèque théologique, internationale, multilingue, qui administre une très importante collection d'archives, et dont la langue de travail "prima inter pares" est l'anglais. Cette première exigence de l'anglais nous pousse à tenir compte en premier lieu des ressources disponibles dans le monde anglo-saxon. Disons le tout de suite, il n'y a pas de thesaurus indiscuté en anglais concernant la théologie. L'espace manque pour signaler tout ce qui existe, je ne mentionnerai donc que les trois suivants: La "List of theological subject headings" les "Catholic subject headings" et le "Religion indexes: Thesaurus 1987" d'ATLA (American theological Library Association) association dont nous sommes membres. Si en anglais s'offrent des solutions, mais pas la solution unique, nous n'avons encore rien dit des autres langues. Nous avons la volonté de répondre du mieux possible aux conditions qui sont celles de nos utilisateurs, et pour cela, de disposer d'une liste de vedettes matières multilingues. Nous avons dû prendre la décision de constituer notre propre liste de vedettes matières. Que pouvons-nous dire aujourd'hui à propos de ce choix.

Nous avons presque deux ans d'expérience, durant lesquels notre toute petite équipe de collaborateurs a pu créer plus de 22000 notices de catalogage en utilisant le système URICA. Notre thesaurus est composé à ce jour de 4000 vedettes matières environ en anglais que nous avons toutes créées, bien évidemment selon des principes admis, mais en partant d'un index oecuménique que nous utilisons depuis 1967 et de l'index de la classification de Dewey, ce qui facilite le recatalogage et assure la continuité dans nos opérations. La création de vedettes matières, leurs éventuelles modifications, partielles ou globales, la création de renvois de tous types, le changement de la formulation de ces renvois, sont des opérations techniques des plus simples, mais qui doivent être pensées très rigoureusement ce qui m'amène à revoir notre liste partiellement chaque semaine, totalement chaque mois.

Notre choix se porte le plus souvent sur des mots techniques précis, avec une sous-vedette, sauf dans les cas bien connus dans notre domaine comme la Bible dont les vedettes matières comportent traditionnellement trois ou quatre sous vedettes. Les utilisateurs ont un terminal à disposition qui répond à leur interrogations soit en anglais, soit en français, soit en allemand. Notre liste de vedettes matières multilingue qui se constitue maintenant, offre des vedettes en sept langues. Le procédé technique en est simple, ce ne sont en fait que des renvois à la vedette principale en anglais, mais l'utilisateur ne le remarque pas immédiatement. La place manque pour décrire avec précision les particularités du système qui permettent de dépasser les limites étroites des relations strictes, telle vedette matière anglaise égale telle vedette française égale telle vedette allemande etc... Le module de recherches URICA est très puissant, il permet toujours d'élargir ou de rétrécir le champ de la recherche, et évidemment la sélection par langue(s). On peut très facilement imprimer le thesaurus dans son entier, ou des parties de celui-ci selon les besoins, la liste que je garde sous les yeux ne retient que 1900 vedettes qui me sont les plus indispensables, je consulte mon terminal pour toutes les autres. Il faut bien savoir également que les vedettes matières ne sont que l'un des points d'accès possibles pour la recherche avec URICA. Le système produit seul un fichier par mots-clés dès lors que ces mots ont quatre lettres ou plus, il prend tous les mots qu'il trouve dans la notice. Ainsi le multilinguisme s'en trouve encore élargi à beaucoup d'autres langues, les lecteurs peuvent taper sur le clavier des mots en Swahili, en Tongien et obtenir des réponses qui ne manquent pas de les étonner. Comment allons-nous à l'avenir échanger ces informations toujours plus complètes, il faudra le découvrir. Les conversations que j'ai eues avec des collègues membres du Conseil international des associations de bibliothèques théologiques sont à cet égard encourageantes. Dans un article aussi succinct, il n'est pas possible de décrire ses expériences au jour le jour, elles sont positives. Peu de bibliothèques ont relevé le défi d'établir une liste de vedettes matières en plusieurs langues, c'est cependant très passionnant, et indispensable dans un pays comme le nôtre.

Pierre Beffa

Directeur de la bibliothèque du COE

COTRAO

Communauté de Travail des Alpes Occidentales

Commission
«Culture et Education»
Sous-commission «Bibliothèques»

ENQUETE POUR L'ELABORATION D'UN GUIDE-REPERTOIRE DES CENTRES DE DOCUMENTATION REGIONALE REPARTIS SUR L'AIRE DE LA COTRAO

La Communauté de Travail des cantons et régions des Alpes occidentales (COTRAO) a été créée par le Conseil de l'Europe, le 2 avril 1982, dans le but de renforcer la coopération transfrontalière entre les régions des Alpes occidentales. Cette institution réunit trois régions d'Italie (Ligurie, Piémont, Val d'Aoste), deux régions en France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes), trois cantons en Suisse romande (Genève, Vaud, Valais) ainsi que la Principauté de Monaco.

Cinq commissions animent les activités de la COTRAO dans différents domaines; dans le cadre de la Commission "Culture et Education", une sous-commission "Bibliothèques" a créé un groupe de travail sur la documentation régionale. Ce groupe s'est donné pour objectif la publication d'un Guide-répertoire recensant tous les organismes, situés sur l'aire de la COTRAO, consacrant tout ou partie de leur activité à collecter et organiser de la documentation relative au territoire alpin, d'une manière générale ou dans un domaine particulier. Les institutions concernées par cette étude peuvent être selon cette définition, des bibliothèques, des musées (ethnographiques, museum de sciences naturelles, musée d'histoire locale), des centres de documentation relevant des administrations locales, d'offices divers (eaux et forêts, tourisme, statistiques), des chambres de commerce, d'agriculture, des parcs naturels, des instituts et centres de recherche (universitaires et privés), des centres de documentation pédagogique, des associations savantes, des associations d'écrivains ou d'éditeurs régionaux, des organismes participant à l'élaboration de base de données bibliographiques, etc...

La méthode choisie par l'ensemble du groupe pour réaliser ce Guide-répertoire est celle de l'enquête menée sur le terrain par deux bibliothécaires-documentalistes. Les deux enquêtrices retenues pour

mener à bien cette tâche sont **Annie Olivier** (Grenoble) et **Nelly Drusi** (Lausanne) qui toutes deux s'entretiendront avec les différents responsables de centres de documentation. L'enquête débutera le **3 octobre** prochain en Isère et prendra fin le **31 janvier 1989** en Italie.

Les deux enquêtrices séjourneront ainsi successivement dans les différentes villes de la COTRAO dans lesquelles (ou autour desquelles) elles auront des centres de documentation à visiter : Annecy, Chambéry, Grenoble, Genève, Lausanne, Sion, Lyon, Valence, Marseille, Nice, Monaco, Aoste, Turin et Gênes.

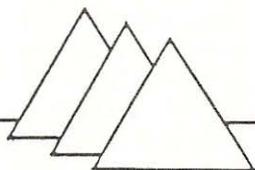
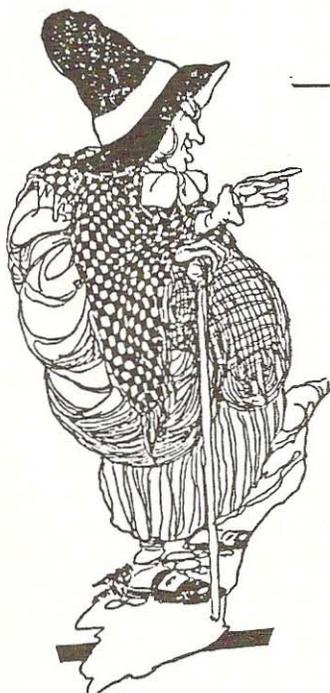
Le Guide-répertoire projeté présentera par région, canton, ou province, les établissements concernés; il précisera les ressources que ces derniers offrent, les caractéristiques de leurs collections, le type de documents rassemblés (livres, revues, photos, archives, documents audio-visuels, bandes magnétiques), la nature de leurs prestations, leur activité documentaire (bibliographies, dossiers, publications, animations, production de bases de données bibliographiques, participation à des banques d'images...).

Un index en fin de volume permettra, sur un sujet ou sur un lieu, de retrouver des organismes qui, de part et d'autre des frontières, peuvent offrir une documentation.

La phase d'enquête achevée et le dépouillement des données recueillies effectué, il s'agira d'aborder la seconde phase du projet au cours de laquelle il faudra donner corps et couleurs à ce Répertoire, en préparant l'édition de cette publication que le groupe veut attrayante et agréable à consulter, en lui donnant notamment la forme d'un Guide présentant les différentes régions. Il faut ajouter que l'objectif principal du groupe de travail ainsi formé, est une mise en commun des ressources documentaires, c'est-à-dire, à terme, la constitution d'une base de données informatisée sur l'arc alpin occidental et que l'édition du Guide-répertoire n'est qu'une étape de ce projet interrégional en matière de documentation.

BUREAU DE PILOTAGE DU PROJET

- Genevière BALESTRIERI** : Bibliothèque municipale
Bd du Maréchal Lyautey
38021 GRENOBLE tél. 76.46.01.56
- Brigitte STEUDLER** : Bibliothèque cantonale et universitaire
Pl. de la Riponne 6
1005 LAUSANNE tél. 021/22.88.31
- Yvette WEBER** : Bibliothèque municipale
Bd. Vivier-Merle 30
69431 LYON tél. 78.62.85.20



LIBRES PROPOS SUR LA BIBLIOTHEQUE DU 21E SIECLE

La conservation du patrimoine et sa mise en valeur ont été le grand programme des bibliothèques du 19e siècle. Dans des sociétés qui cherchaient un nouvel équilibre après d'intenses remous sociaux, la bibliothèque apparaissait comme une institution particulièrement propre à incarner une identité patriotique ou nationale et de nouveaux rapports sociaux. Elle devenait un symbole des patries naissantes.

Au 20e siècle, l'accent a plutôt été mis sur l'accessibilité aux ouvrages et sur l'ouverture des bibliothèques au plus grand nombre de personnes considérées dans leur rôle d'acteurs sociaux responsables. En effet, la démocratie libérale du 20e siècle a vu dans les bibliothèques de lecture publique une des meilleures expressions de son projet politique. Sa grande idée, les droits de l'homme, se retrouve dans plusieurs documents internationaux concernant la lecture publique, comme le premier Manifeste de l'Unesco pour les bibliothèques. Cette affirmation, par les bibliothèques de lecture publique, des libertés fondamentales de l'homme a subi parfois quelques éclipses. Leur proclamation s'est faite dans le cadre d'un apostolat culturel qui en limitait la portée dans la mesure où il était indispensable de former des citoyens actifs dans la société sans beaucoup de considération pour d'autres dimensions plus individuelles. Le poids institutionnel très lourd des bibliothèques a pu parfois transformer celles-ci en relais du pouvoir, leur fréquentation devenant alors une garantie de conformisme social et politique. Ainsi, on remarque que dans le second Manifeste de l'Unesco, certaines libertés fondamentales apparaissent nettement en retrait.

En cette fin de 20e siècle, il est indispensable, je crois, de se poser la question de la bibliothèque du 21e siècle. Elle deviendra bien sûr ce que nous en ferons. Mais savons-nous vraiment ce que nous voulons ? Certains répondront sans hésiter que l'informatique sera le maître mot de nos institutions. Mais l'informatique n'est pas un projet humain ou social. Alors que c'est précisément là que réside la question et où doit porter la réflexion. Les lignes ci-dessous n'ont bien sûr pas la prétention d'amener des réponses définitives. D'ailleurs, y en a-t-il ? Il ne s'agit que de libres propos sur un thème qui devient chaque jour plus actuel.

Un homme pour le 21e siècle

Le 21e siècle aura-t-il encore besoin de principes pour ses bibliothèques. Dans la mesure où l'acquisition et l'usage de connaissances deviendront toujours plus importantes dans le fonctionnement de la société, les comportements qui y sont associés, comme celui de la fréquentation d'une bibliothèque, revêtiront une signification telle qu'il sera plus que jamais nécessaire de les entourer de considérations éthiques. Celles-ci ne devraient pas bien sûr entraîner de contraintes pour celui qui n'y souscrirait pas. Il s'agirait plutôt d'une sensibilisation à la responsabilité individuelle et collective dans la construction de la société. On ne peut d'ailleurs avoir aucune illusion sur leur impact réel. Elles doivent agir comme l'expression d'une volonté commune.

Dans la confusion actuelle des valeurs, les droits de l'homme restent peut-être la seule référence réunissant un large consensus social. Leur rappel semble chaque jour plus nécessaire et la bibliothèque du 21e siècle, comme la société, ne pourra que continuer à s'en inspirer. La civilisation post-industrielle tend en effet à marginaliser l'individu dès qu'il présente une quelconque faiblesse due à son âge, sa santé, son instruction, son sexe. De plus, l'évolution actuelle de nos sociétés vers une organisation toujours plus complexe, rapide, conflictuelle met en cause la noble conception d'un homme libre et conscient de ses responsabilités. Ne se sent-il pas au contraire d'une grande impuissance face aux problèmes mondiaux dominés par les rapports de deux énormes puissances, la misère du Tiers-Monde, le chômage ? La gestion de sa propre vie semble de plus en plus lui échapper alors que ses libertés sont proclamées avec force.

Le problème de l'identité collective et individuelle est accentué dans nos régions par l'émergence de l'Europe en tant qu'entité supranationale importante. Chaque individu devra sans doute faire l'effort d'accepter et surtout de respecter des cultures, des langues, des mentalités différentes. S'il ne possède pas les moyens intellectuels et spirituels de faire face à ce bouleversement, la rencontre prévue tournera en

affrontement. Il lui faut donc impérativement renouveler des conceptions aussi sacrées que l'indépendance nationale, la patrie d'origine, les frontières, etc.

Face à cette situation complexe, on peut constituer une image de l'homme du 21e siècle s'articulant autour de deux dimensions :

- la conscience de son identité, de ses racines que chacun assume pleinement sans pour autant être esclave de ses propres déterminismes

- une large vision des rapports sociaux permettant de respecter les autres dans leurs différences et de dialoguer fructueusement.

Tel homme, telle bibliothèque

Que signifie une telle conception pour les bibliothèques quelles qu'elles soient ? Tout simplement de synthétiser dans une seule dynamique la fonction conservatrice du 19e siècle avec celle démocratique du 20e. Autrement dit, il s'agit d'ancrer fortement les bibliothèques dans les traditions et la culture locales afin qu'elles expriment le génie du lieu et de les ouvrir au maximum pour permettre un partage équitable de leurs richesses intellectuelles passées et présentes.

Ce programme semble contradictoire et l'évolution actuelle montre, par exemple, des bibliothèques de conservation plutôt repliées sur elles-mêmes. Il est vrai aujourd'hui que la protection à long terme des documents ne peut se faire qu'au détriment de leur diffusion et qu'une bibliothèque largement ouverte sur le public ne peut vraiment faire de la conservation. Cependant, le défi est déjà lancé. S'il n'est pas possible de le résoudre complètement actuellement tant est aléatoire toute prospective, certains éléments peuvent déjà être susceptibles de faire avancer la question.

La bibliothèque est un de ces endroits de la Cité qui peut être aisément conçu de manière à affirmer ses valeurs les plus profondes. Elle s'y prête admirablement. Pour que chacun puisse s'y reconnaître, elle doit être pensée de manière à ce que les moindres détails de son architecture, de son organisation, de sa décoration expriment la vision du monde qui a procédé à sa conception. L'acte de connaissance qui s'y opère peut prendre

ainsi tout son sens parce qu'intégré à une conception cohérente de la société et de l'homme. Il faut ici relever la banalité de la plupart de nos bibliothèques modernes à la décoration inexistante, au mobilier lisse et normalisé, à la disposition claire et fonctionnelle mais sans originalité.

La conciliation du 19e et du 20e siècle peut également être en partie résolue par l'informatique. Celle-ci et ses techniques connexes portent en elles des possibilités immenses de mise en liaison d'institutions aussi diverses qu'éloignées, de gestion de quantité colossale d'informations, de mise en relations d'éléments aussi différents que le texte, l'image, le son. D'importants développements sont encore à prévoir dans tous ces domaines. Leur utilité pour l'avenir des bibliothèques est évidente tant elles permettent de briser les limites de leurs fonctions traditionnelles et d'en dépasser les frontières physiques. Elles sont donc bien propres à servir les buts cités plus haut.

Nous sommes bien placés en Suisse romande pour constater que l'informatique et les télécommunications permettent déjà de relier entre eux des sites fort éloignés, de fusionner leur catalogue. Il faut encore aller plus loin en associant au même mouvement les bibliothèques de lecture publique. La séparation des lecteurs en catégories dont les sous-entendus sociaux et hiérarchiques sont transparents doit diminuer pour répondre à l'évolution sociale d'aujourd'hui et de demain. L'informatique permettra également d'alléger les contraintes liées au poids des institutions. Il est difficile de dénombrer le nombre de personnes qui renoncent à fréquenter les bibliothèques à cause de leur lourdeur institutionnelle, des tracasseries administratives, des attentes, etc. Elles sont probablement nombreuses. En mettant les catalogues sur minitel ou sur videotex, par exemple, avec demandes de prêt à distance, en organisant des services de prêt automatisés, il serait possible d'éviter à ce public les contacts qu'il ne désire pas avoir.

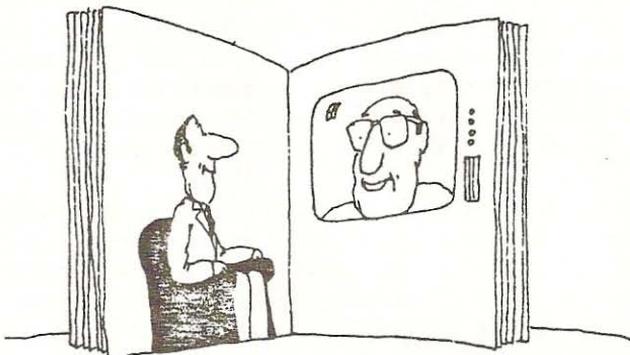
Si donc l'ouverture des bibliothèques passe par l'informatique, celle-ci pose également un problème fondamental qui est au fond sa limite : sa propre maîtrise. Qui peut déjà maintenant dominer tous ses domaines principaux ? L'accumulation de spécialistes de toute nature, la difficulté de gérer des quantités toujours plus grandes de programmes, la rapidité des changements, la fragilité des équipements et des données, les engagements financiers très lourds à supporter nécessitent une organisation telle qu'elle pourrait absorber des moyens dispropor-

portionnés par rapport à son utilité réelle. Il n'est donc pas si évident d'éviter d'en devenir esclave et de construire finalement un monde froid et technocratique en totale contradiction avec les intentions d'origine.

La parole au futur

Ainsi donc la bibliothèque future, comme toutes celles qui l'ont précédées, sera moins caractérisée par une technique que par un choix éthique. Son programme doit reposer sur un ensemble de valeurs solides qui dirigera le choix des moyens à utiliser pour les promouvoir. L'informatique pourra répondre à certaines exigences. Pas à toutes. Ainsi, par exemple, la lecture redevient un comportement "rare" dans certaines couches de la population de par l'énorme influence de la télévision. Que faire face à cette réapparition en force d'une oralité qui véhicule une culture facile et ludique aux antipodes de celle de nos bibliothèques actuelles ? Une telle évolution pose des questions nouvelles qui réclameront toute la créativité et la compétence des bibliothécaires de demain. Et une chose semble certaine pour eux : c'est le travail qui manquera le moins !

Jean-Charles Giroud
BPU, Genève



ALLO, BIBLIO, ECHOS...

De Claparède à Dori

En mars dernier, le collège Claparède organisait une semaine culturelle africaine, démarrant parallèlement une action de collecte de livres. Le 22 septembre dernier, 1700 livres rassemblés par des élèves quittaient Genève pour le lycée de Dori, au nord du Burkina Faso. Un bel exemple de solidarité des collégiens genevois pour aider leurs camarades africains.

Potins genevois

Dans un communiqué daté du 4 octobre dernier, la société coopérative d'édition "Médecine et hygiène" annonçait qu'elle avait pris une participation majoritaire dans le capital de la société "Georg éditeur S.A.". Elle espère que cette association sera profitable à tous, auteurs comme lecteurs, donnant un nouveau souffle à l'édition genevoise et, qui sait, permettra à GEORG d'atteindre son bicentenaire.

Nouvelles outre-lémaniques

La bibliothèque des jeunes à Sion connaît de bien tristes jours. En effet il y a en tout et pour tout un poste et demi de bibliothécaire et trois salles de classe faisant office de locaux. Le problème est d'autant plus aigu que la bibliothèque est au service des écoles et de la commune. En outre les bibliothécaires n'ont pas le temps de s'occuper valablement d'une animation qui attireraient les enfants et leur donnerait envie de lire.

A lire...

-La lettre inconnue : quatre Helvètes sur dix mille ne savent ni lire ni écrire... Un problème que la Suisse découvre quinze ans après les autres pays d'Europe.

Dans : Construire, no 31 (août 1988)

- Un cartel à livres ouverts. Chers, les livres ? Quand les ados bouquinent.
Dans : J'achète mieux, no 162 (mai 1988)

- La bibliothèque ensorcelée / Evelyne Reberg.
Dans : J'aime lire, no 137 (juin 1988)
Une trépidante aventure de Mademoiselle Coquille, bibliothécaire, aux prises avec une lectrice-sorcière !

- MAHY, Margaret. BLAKE, Quentin.
L'enlèvement de la bibliothécaire. - Paris : Gallimard, 1983. - 47 p. - (Folio cadet; 9)

- SEIBEL, Bernadette.
Au nom du livre : analyse sociale d'une profession : les bibliothécaires.
- Paris : La Documentation française, 1988. - 229 p.

- SIMONARD, Marie-Noëlle.
Leur apprendre à lire ?... où qu'ils deviennent lecteurs ! - Lyon : C.E.P.E.C., 1985. - 227 p. - (Les Dossiers du C.E.P.E.C.; 20)

- VALENTINE, Pearl. NELSON, Brian.
La bibliothèque scolaire véhicule-t-elle une éducation sous-jacente ? : perceptions du rôle de bibliothécaire scolaire par les enseignants et les bibliothécaires. - Neuchâtel : I.R.D.P., 1988. - 28 p. - (Pratiques; 88-201)

R E S U M E

Cette étude a été financée par la British Library (Bibliothèque nationale du Royaume-Uni). Elle analyse les perceptions que les enseignants et les bibliothécaires scolaires ont du rôle de bibliothécaire scolaire dans les écoles du Royaume-Uni.

Leurs perceptions diffèrent-elles ou coïncident-elles? Sont-elles influencées par le style d'enseignement (teaching style) pratiqué au sein de l'école? Par la nomination de bibliothécaires qualifiés? Par la présence des nouvelles technologies dans la bibliothèque? Ou par la relation administrative entre le service de soutien aux bibliothèques scolaires et le Département de l'instruction publique?

Cette étude comparative a été entreprise dans trois régions urbaines et rurales du Royaume-Uni: le Shropshire, le Nottinghamshire et le Grampian. Les informations ont été recueillies selon trois procédés méthodologiques de prélèvement des données; un questionnaire envoyé par courrier, un entretien semi-structuré et une observation.

Le style d'enseignement de l'école et la présence d'un(e) bibliothécaire qualifié(e) se sont révélés avoir une influence positive sur la perception par les enseignants du rôle et de l'utilisation de la bibliothèque scolaire. Un service aux bibliothèques résolu à fournir aux bibliothécaires scolaires une formation continue en emploi et un soutien professionnel s'avère primordial.

Les listes de recommandations, présentées à la fin du document à l'intention des enseignants et des bibliothécaires scolaires, poursuivent les objectifs suivants:

- stimuler les relations, et
- utiliser efficacement les potentialités de la bibliothèque scolaire.

Le document propose également aux autorités scolaires locales ainsi qu'aux directions d'écoles, des conseils pertinents pour engager les personnels, pour équiper et administrer les bibliothèques scolaires.

Enfin, a été publié séparément un jeu de documents, contenant des propositions sur la formation initiale et continue des bibliothécaires scolaires et des enseignants.



HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15.- l'an.

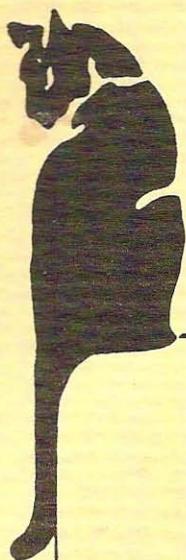
Le Comité de rédaction est composé de :

Joële Angeloz, Fabienne Burgy, Catherine Comte, Marie-Christine Huber et Eliane Mendes.

Adresse : A.G.B.D. / Rédaction de Hors-texte
Case postale 592
CH - 1211 Genève 3



Page blanche



SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Le mot du président</i>	3
<i>Assemblée générale de l'ABS 1988</i>	4
<i>Ecole de bibliothécaires : nouvelles de la rentrée</i>	5
<i>La mémoire photographique de Genève</i>	12
<i>Fête du Million</i>	19
<i>Société de lecture et fichiers matières</i>	22
<i>La liste des vedettes matières de la Bibliothèque du Conseil oecuménique des Eglises de Genève</i>	25
<i>Enquête pour l'élaboration d'un guide-répertoire des centres de documentation régionale de la COTRAO</i>	27
<i>Libres propos sur la bibliothèque du 21e siècle</i>	30
<i>Allo, Biblio, Echos...</i>	35